

Séjours d'études à l'étranger
Relevés de notes
Mode de conversion des notes et calcul de la moyenne pondérée

Les systèmes de notation à l'étranger étant généralement différents du mode de notation français (par exemple systèmes de lettres au lieu d'une note comprise entre 0 et 20), nous utilisons des grilles officielles pour convertir vos notes acquises dans votre université d'accueil en notes françaises.

Pour chaque semestre passé à l'étranger, il vous sera fourni :

- 1) un relevé de notes de l'Université de Caen obtenu par équivalence.
- 2) le relevé de notes de l'université d'accueil (« transcript of records »)
- 3) le relevé de notes d'échange mentionnant les différentes UE passées dans l'université d'accueil, les notes de l'université d'accueil pour chaque UE, les notes françaises correspondantes après conversion à ces UE, la note moyenne globale d'échange et le total d'ECTS acquis. La note moyenne globale sera une moyenne pondérée où la note de chaque UE est multipliée par le nombre d'ECTS de cette UE.
- 4) Il vous sera fourni également le tableau de conversion des notes utilisé.

Les UE passées dans l'université d'accueil n'étant pas organisées en bloc comme à Caen, il ne sera mentionné sur le relevé de notes caennais de chaque semestre que la moyenne globale d'échange qui sera reportée sur les 2 blocs. Dans la mesure où vous n'aurez pas passé les mêmes UE qu'à Caen, sur le relevé de notes caennais annuel sera indiquée uniquement votre note moyenne globale d'échange.